

SILICABLE® ECSBECSP

-60 °C à +180 °C



Homologations - normes

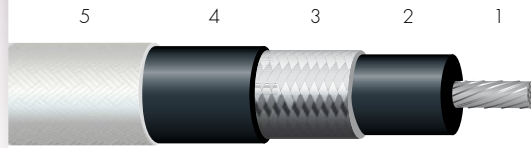
- Certificats d'homologation Bureau VERITAS n° 06465/DO BV : conformité aux essais décrits selon les normes IEC 60092-350/353/360, IEC 60332-1-1/2, IEC 60332-3-22, et IEC 60331-11/21.
- Certificats d'homologation Lloyd's Register n° 06/00106 : conformité aux essais décrits selon les normes IEC 60228, IEC 60092-350/353/360, IEC 60332-1-1/2, IEC 60332-3-22 et IEC 60331-11/21.

Applications

- Câblage industriel en atmosphères chaudes jusqu'à 180 °C.
 - Câblage de machines tournantes : moteurs, alternateurs, générateurs.
- Câblage de machines statiques : transformateurs, selfs, onduleurs, hacheurs.
 - Construction navale et ferroviaire.
 - Armoires d'énergie.
- Câblage nécessitant une excellente résistance mécanique.

Options

- Ame souple en cuivre nu – classe 5 selon IEC 60228 (réf. CSBECSP) : nous consulter.
- Ame souple en cuivre argenté – classe 5 selon IEC 60228 (réf. ACSBECSP) : nous consulter.
- Ame souple en cuivre nickelé – classe 5 selon IEC 60228 (réf. CNCSBECSP) : nous consulter.
- Sans tresse de renfort (réf. ECSBECSP) : nous consulter.
 - Tresse de renfort en fibre synthétique vernie : nous consulter.
 - Tresse de renfort en fibre très haute température : nous consulter.
 - Autres couleurs : nous consulter.
 - Autres sections nominales : nous consulter.
 - Autres compositions nominales : nous consulter.
- Autres options et/ou combinaisons d'options citées ci-dessus : nous consulter.



- 1 • Ame souple en cuivre étamé - classe 5 selon IEC 60228.
- 2 • Isolant : Caoutchouc de silicone.
- 3 • Écran électrique : Tresse en cuivre étamé.
- 4 • Gaine : Caoutchouc de silicone.
- 5 • Renfort : Tresse en fibre synthétique enduite.

Caractéristiques Générales

- Températures en service continu : -60 °C à +180 °C.
- Bonne résistance aux chocs thermiques et aux UV.
- Excellente résistance mécanique.

Électriques

- Tension assignée : 600/1 000 V.
- Tension d'essai : 3 500 V.

Fabrications standard

- Couleur standard de l'isolant : noir.
- Couleur standard de la gaine : noir.
- Couleur standard de la tresse de renfort : gris.

ECSBECSP

Ame souple • classe 5 selon IEC 60228			FIL OU CÂBLE GAINÉ	
Section nominale (mm ²)	Composition nominale	Résistance linéique maxi. à 20 °C (Ω/km)	Diamètre nominal (mm)	Masse linéique approximative (kg/km)
1.5	30 x 0.25	13.7	7.3	81
2.5	50 x 0.25	8.21	7.8	95
4	56 x 0.30	5.09	8.4	114
6	84 x 0.30	3.39	9.1	139
10	80 x 0.40	1.95	10.5	202
16	126 x 0.40	1.24	11.6	261
25	196 x 0.40	0.795	13.6	386
35	276 x 0.40	0.565	14.8	477
50	396 x 0.40	0.393	16.9	665
70	360 x 0.50	0.277	19.7	893
95	485 x 0.50	0.210	21.8	1 129
120	608 x 0.50	0.164	24.1	1 460
150	756 x 0.50	0.132	26.5	1 788
185	944 x 0.50	0.108	28.9	2 230
240	1 221 x 0.50	0.0817	32.4	2 859
300	1 525 x 0.50	0.0654	35.5	3 475

Pour ce produit, contactez :

OMERIN division principale

Zone Industrielle - F 63600 Ambert

Tél. +33 (0)4 73 82 50 00 - Fax +33 (0)4 73 82 50 10

omerin@omerin.com

OMERIN division silisol

BP 87 - ZI du Devey - F 42000 Saint-Étienne

Tél. +33 (0)4 77 81 36 00 - Fax +33 (0)4 77 81 37 00

silisol@omerin.com

www.omerin.com

omerin
LES CÂBLES DE L'EXTREME

Les informations données dans la présente fiche technique sont indicatives et susceptibles de modifications sans préavis, les conditions de pose, de câblage, les conditions électriques et l'environnement du câble ne pouvant être entièrement pris en compte dans nos études. La société OMERIN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'éventuels incidents dans le cas d'utilisations inappropriées, notamment dans le cas de câblages non réalisés dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur. Pour une utilisation optimale des câbles produits par notre société, nous recommandons des essais en situation réelle. A cet effet, notre service commercial est à votre disposition pour la fourniture éventuelle d'échantillons, et/ou pour les conditions d'une étude complète dans nos laboratoires.

® Marque déposée du groupe OMERIN. Dessins et photos non contractuels. Reproduction interdite sans l'accord préalable d'OMERIN.